

BAROMÈTRE DE LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE

UNE FORME DE PRÉCARITÉ ENCORE TROP PEU VISIBLE

Longtemps, la problématique de la précarité hydrique n'a que très peu retenu l'attention. Or, disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante est une condition essentielle à la dignité humaine.

Afin de mettre cette thématique à l'agenda, la Fondation Roi Baudouin publie **le premier baromètre de la précarité hydrique en Belgique**¹. Réalisé à sa demande par des chercheuses de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université d'Anvers, le baromètre analyse et interprète les dernières données disponibles (datant de 2021). Il entend jouer une

fonction de signal et permettre aux acteurs confrontés à la problématique de mieux l'appréhender sous des angles variés.

Outre la publication de faits et chiffres relatifs à la précarité hydrique, la Fondation agit pour lutter contre cette forme d'exclusion sociale en soutenant des projets de terrain. Entre 2016 et 2020, 34 projets, à visées tant préventive que curative, ont ainsi bénéficié du soutien de Fonds gérés par la Fondation. Deux projets inspirants, soutenus en 2023, sont présentés à la fin de ce ZOOM.

EN UN COUP D'OEIL



La précarité hydrique est une situation dans laquelle se trouve une personne/un ménage qui n'a **pas accès à une eau soit en quantité, soit de qualité suffisante pour répondre à ses besoins de base** : alimentation, hygiène corporelle et logement. Ceci inclut le risque d'être coupé de l'alimentation en eau potable.

Deux indicateurs peuvent être utilisés :

- sur la base d'un **seuil fixe**, fréquemment utilisé au niveau international et également par certaines sociétés de distribution de l'eau en Belgique. Selon celui-ci, 5 % des ménages belges étaient en précarité hydrique en Belgique en 2021.
- sur la base d'un **seuil variable**, permettant d'analyser les inégalités. Selon celui-ci, 13,8 % des ménages belges étaient en précarité hydrique en 2021.



En Belgique, la précarité hydrique résulte principalement d'un **revenu trop faible**, d'une **facture d'eau trop élevée** et d'un **logement de mauvaise qualité**.



Une manière de mesurer la précarité hydrique consiste à identifier les **ménages qui consacrent à leur facture d'eau une part trop importante de leurs revenus disponibles, déduction faite du coût du logement**.



Des analyses approfondies de l'indicateur de précarité hydrique basé sur un seuil variable révèlent l'existence d'**importantes inégalités** en matière d'accès à l'eau. Elles sont développées ci-après.

¹ Les données sur lesquelles s'appuient le baromètre de la précarité hydrique proviennent de l'enquête BE-SILC, la composante belge de l'EU-SILC (Statistiques de l'Union Européenne sur le Revenu et les Conditions de Vie), pour l'année 2021. En Belgique, Statbel, la Direction générale des statistiques du SPF Économie, est responsable de l'enquête BE-SILC, réalisée auprès d'un échantillon de la population belge.

FAITS ET ANALYSES

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ET DU PRIX DE L'EAU

La consommation moyenne d'eau potable des ménages (tous usages) a progressivement diminué ces dernières décennies : la moyenne nationale est passée d'environ 121 litres consommés par jour et par personne au milieu des années 1990, à 96 litres par jour et par personne en 2019. **La consommation moyenne d'eau de distribution est en augmentation depuis 2020.** Les périodes de confinement et de chômage, ainsi

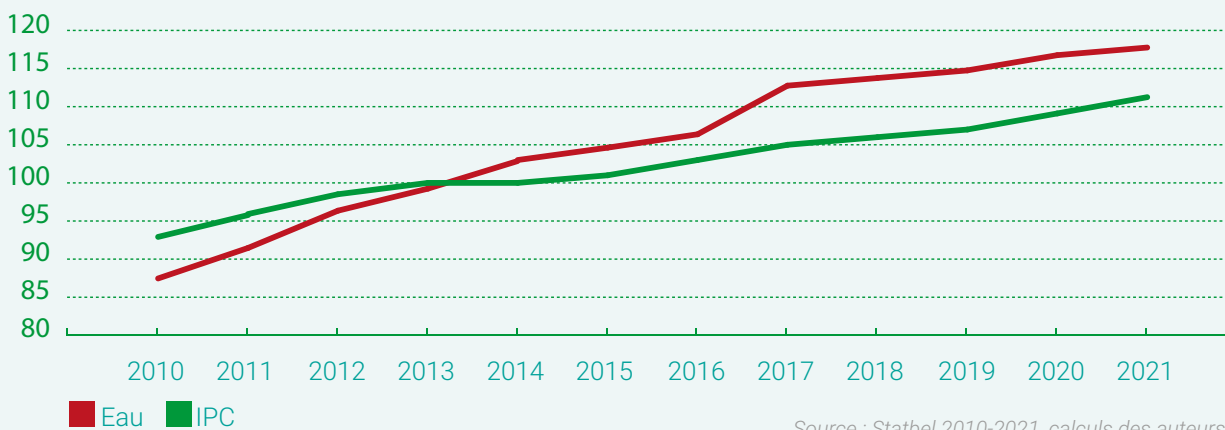
que l'accroissement des pratiques de télétravail suite à la pandémie de Covid-19 en sont vraisemblablement les principales causes.

Depuis 2013, le prix moyen de l'eau augmente plus vite que l'indice des prix à la consommation (IPC). Sur la période 2010-2021, le prix de l'eau a augmenté de plus de 34 % (contre 21 % pour l'IPC). La hausse se fait surtout ressentir en Flandre, tandis que la Région de Bruxelles-

Capitale enregistre une stagnation des prix courants depuis 2014 et la Wallonie, depuis 2017.

En 2021, la facture médiane d'eau de distribution des ménages s'élevait à 27 € par mois, variant de 21 € en Région bruxelloise, à 26,8 € en Flandre et 30 € en Wallonie. À noter : le montant de la facture d'eau dépend fortement du nombre de personnes qui composent le ménage.

Évolution du prix de l'eau par rapport à l'indice des prix à la consommation, 2010-2021



D'IMPORTANTES DISPARITÉS

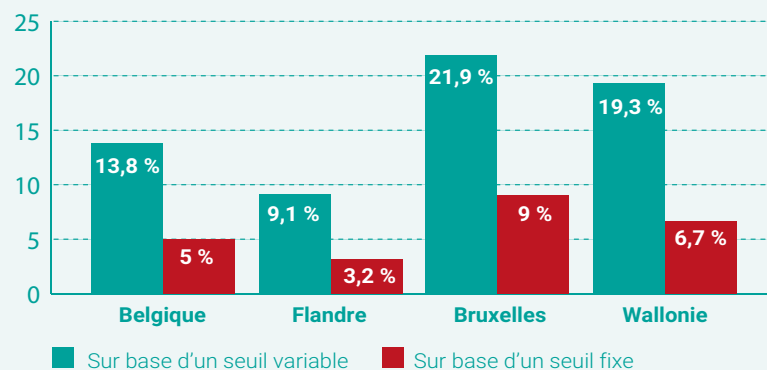
Selon l'indicateur basé sur un seuil variable, 13,8 % des ménages belges étaient en précarité hydrique en 2021. Toutefois, **la situation varie fortement d'une région à l'autre** : en Région bruxelloise et en Wallonie, un ménage sur cinq est concerné (respectivement 21,9 % et 19,3 %), alors qu'en Flandre, c'est le cas d'un ménage sur dix (9,1 %).

Les disparités se marquent également en fonction du **degré d'urbanisation** : les zones densément peuplées enregistrent

un taux de ménages en précarité hydrique plus élevé (20,9 %) que les zones intermédiaires (10 %) et les

zones faiblement peuplées (12,3 %).

Proportion de ménages en précarité hydrique selon la région, 2021



Source : BE-SILC 2021, Statbel, calculs des auteurs

DES MÉNAGES PLUS VULNÉRABLES QUE D'AUTRES

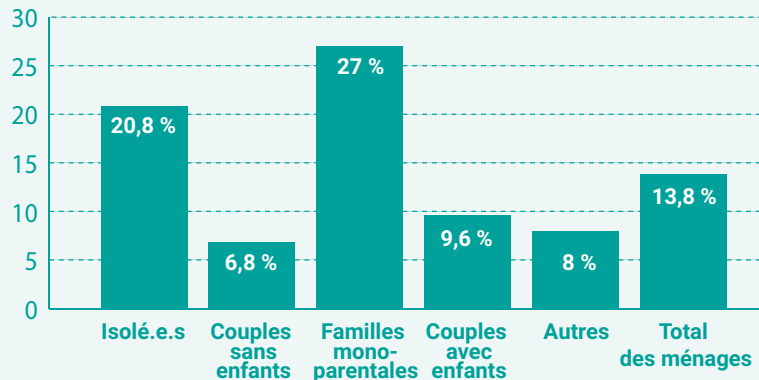
Toujours selon l'indicateur basé sur un seuil variable, certains ménages sont nettement plus exposés que d'autres à la précarité hydrique.

Les **revenus** et l'**intensité du travail** jouent un rôle important : 56,5 % des ménages à risque de pauvreté et 43 % des ménages avec une faible intensité de travail sont concernés. La **classe moyenne** n'est pas épargnée non plus : 20,3 % des ménages de la classe moyenne 'basse' (revenus compris entre 15.512,88 € et 20.683,84 €) et 3,6 % de la classe moyenne 'centrale' (revenus compris entre 20.683,84 € et 31.025,76 €) sont en précarité hydrique.

Les **familles monoparentales** et les **personnes isolées** (et en particulier, les femmes) sont nettement plus à

risque de précarité hydrique – l'adulte responsable devant assumer seul la facture d'eau.

Proportion de ménages en précarité hydrique selon le type de ménage, 2021 (en %)



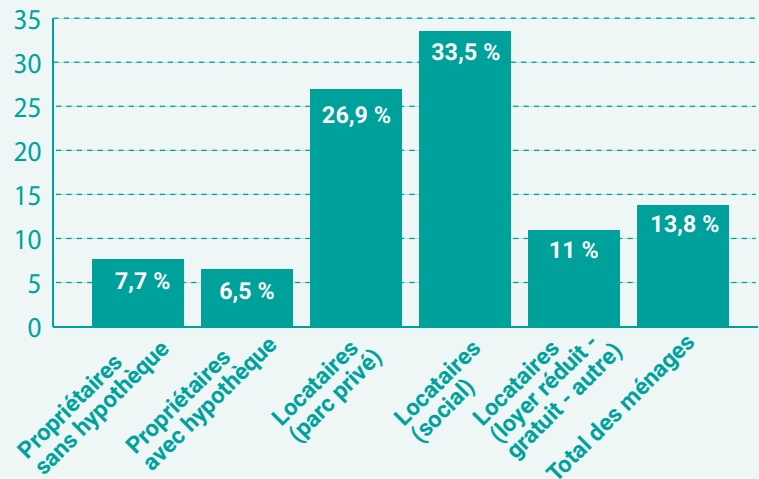
Source : BE-SILC 2021, Statbel, calculs des auteurs

LE LOGEMENT, UN FACTEUR DÉTERMINANT

Le type de logement et la qualité de celui-ci jouent un rôle important dans la problématique. Sont nettement plus vulnérables à la précarité hydrique mesurée :

- les **locataires** (26,8 %, contre 7,1 % chez les propriétaires) et, parmi ceux-ci, les locataires sociaux ;
- les ménages vivant dans un **appartement** (23,2 %, contre 9,9 % chez ceux qui vivent dans une maison). L'accès à un puit ou une citerne d'eau y est en effet beaucoup plus limité. Les appartements sont également davantage occupés par des locataires dont les revenus sont en moyenne plus faibles que ceux des propriétaires.
- les ménages vivant dans un logement qui présente une **fuite dans la toiture**, des **traces d'humidité** ou des **moisissures** sur les murs/plafonds/fondations (18,4 %, contre 12,9 % chez ceux qui vivent dans un logement non-dégradé).

Proportion de ménages en précarité hydrique selon le statut d'occupation du logement, 2021 (en %)



Source : BE-SILC 2021, Statbel, calculs des auteurs

UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LA SANTÉ



Les personnes en mauvaise santé sont nettement plus vulnérables à la précarité hydrique. 24,2 % des personnes déclarant avoir un état de santé général 'mauvais' à 'très mauvais' vivent dans un ménage en précarité hydrique. C'est également le cas de 15,8 % des personnes déclarant souffrir de maladie ou de problème de santé chronique.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE : BONNES PRATIQUES

Entre 2016 et 2020, la Fondation Roi Baudouin a soutenu 34 projets visant à prévenir et remédier à cette forme de précarité, via les Fonds qu'elle gère. À cet égard, les projets soutenus par le Fonds Ernest du Bois se distinguent par l'implication des CPAS et des

personnes en situation de précarité hydrique pour repérer et réparer les fuites d'eau dans leur logement – une approche considérée comme essentielle par les acteurs de terrain. **Le soutien à de tels projets a permis de réduire les consommations d'eau de 20 % à**

50 %, selon les situations individuelles.

En 2023, plusieurs projets ayant démontré leurs effets ont reçu un soutien du Fonds afin de passer à l'échelle supérieure et d'étendre leur champs d'action. En voici deux exemples.

À Court-Saint-Étienne, le projet 'Tous ensemble contre les m³ d'eau perdus' s'articule autour de quatre dimensions : sensibilisation des ménages à l'usage rationnel de l'eau ; identification et réparation des fuites d'eau afin d'améliorer la qualité des logements ; accompagnement individuel des ménages, en collaboration avec le CPAS ; évaluation. L'approche proposée combine approche individuelle (visites à domicile, coréalisation d'un 'mini audit-eau' pour établir des actions prioritaires, suivi individuel, etc.) et travail collectif (ateliers 'chasse aux fuites d'eau', formation pour apprendre à réparer des fuites d'eau, table ronde pour partager des expériences, etc.).



" Le suivi individuel permet à certaines personnes de prendre conscience qu'elles peuvent facilement faire des économies. "

CPAS de Court-Saint-Etienne

À Vilvorde, le projet 'Mivavil lutte contre la précarité hydrique !' organise, en collaboration avec les CPAS et les associations de lutte contre la pauvreté, des ateliers de sensibilisation à destination des familles vulnérables. L'objectif est de les sensibiliser et leur apprendre à économiser sur leur consommation d'eau afin de réduire leur facture. En soutien à ces ateliers, une brochure d'information claire et adaptée à ce public a été élaborée. Elle est également utilisée lors de visites à domicile, au cours desquelles des experts prodiguent des conseils aux ménages pour réduire leur facture d'eau, examinent ensemble comment relever le compteur d'eau et noter les valeurs dans un tableau, ce qui permet de suivre leur consommation.



" Ici, nous travaillons toutes et tous à prendre des mesures pour maîtriser notre facture d'eau. "

Mivavil

POUR EN SAVOIR PLUS

Le rapport *"Baromètre de la précarité hydrique - Analyse et interprétation des résultats 2021"* peut être téléchargé gratuitement sur www.kbs-frb.be.

Le Fonds Ernest du Bois :
<https://kbs-frb.be/fr/ernest-du-bois-fonds>

FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique, en Europe et à l'international, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à nos nombreux donateurs pour leur engagement.

Abonnez-vous à notre e-news : www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur

